

Communiqué de presse

Forum international de la Retraite à Forbach

Salariés franco-allemands ?

Renseignez-vous sur votre future retraite !

Vous êtes, ou avez été, salarié(e) en France et/ou en Allemagne. Très certainement, vous vous posez de nombreuses questions à propos de vos futures retraites françaises ou allemandes : à quel âge peut-on les demander ? Comment sont-elles calculées ? Quel organisme prendra en compte les cotisations versées ?

Pour répondre à toutes vos interrogations, les caisses de retraite allemandes (Deutsche Rentenversicherung), les caisses minières allemandes et françaises (Deutsche Rentenversicherung Knappschaft-Bahn-See, CDC Retraite des Mines) et la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail d'Alsace-Moselle organisent, à votre intention, un **Forum International de la Retraite** les **19, 20 et 21 avril 2016** de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 - **Salle des Congrès de l'Hôtel de Ville** - Avenue Saint-Rémy à **Forbach**.

A cette occasion, nous vous proposons de rencontrer, sur rendez-vous exclusivement, l'un des conseillers retraite des caisses participantes, en téléphonant dès à présent :

- au 03.88.65.24.97

Au moment de votre inscription, merci de préciser votre **nom, prénom, nom de jeune fille, numéro d'immatriculation** à la Sécurité Sociale française, **date et lieu de naissance**.

Si vous souhaitez également faire le point sur vos droits à retraite en Allemagne et/ou auprès d'un régime minier, précisez-le lors de votre appel en indiquant **vos numéro d'assurance au régime concerné**.

Lors de votre rendez-vous, n'oubliez pas de vous munir de votre carte d'assurance maladie, de votre carte d'identité et, si vous intervenez au nom d'un tiers, d'une procuration et d'une photocopie de sa carte d'identité.

Contact PRESSE : ☎ 03.88.65.22.11 mail : sophie.lebru@carsat-am.fr